



université PARIS-SACLAY

COVID-19 - FERMETURE DE L'UVSQ

Face à la crise sanitaire exceptionnelle que traverse actuellement la France, l'UVSQ demeure fermée à tous les étudiants et à ses personnels.

Publié le 26 février 2020
Mis à jour le 20 mai 2020

Cette mesure concerne l'ensemble des campus (Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles, Vélizy-Villacoublay, Mantes-en-Yvelines et Rambouillet) :

» Les sites de Vauban d'Alembert, MDE, Rabelais, Leclerc, Services centraux, ISTY Mantes, IUT Mantes, IUT Rambouillet ainsi que toutes les BU et restaurants universitaires sont fermés au public.

» L'UFR des Sciences, l'OVSQ, l'IUT de Vélizy-Rambouillet à Vélizy-Villacoublay et l'UFR Simone Veil Santé sont également fermés au public. Mais ils tiennent compte des spécificités liées à l'activité vitale des laboratoires et à leurs équipements scientifiques qui peuvent exiger la présence de personnels sur place, dans le respect strict des consignes de sécurité et des gestes barrières.

Il est rappelé que toutes les mobilités entrantes et sortantes sont interdites jusqu'à nouvel ordre.

Le Plan de Continuité des Activités de l'université est déclenché depuis vendredi 13 mars pour assurer une continuité d'activité pendant cette période de fermeture, en terme administratif, pédagogique et de recherche.

Les activités pédagogiques sont maintenues par le biais de cours et activités à distance, notamment au moyen des plateformes Moodle et Ecampus 2.

L'UVSQ est pleinement mobilisée depuis le début de l'épidémie de coronavirus pour faire face à répercussions de la crise sanitaire.

Restez informés de l'évolution de la situation :

- » Toutes les informations pour les personnels
- » Toutes les informations pour les étudiants et étudiantes
- » Toutes les informations pour les étudiant.es étrangers en mobilité entrante

Les mesures conservatoires mises en place depuis le 3 mars à l'UVSQ afin d'assurer la sécurité des personnels et des étudiant(e)s sont toujours en vigueur.

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage.

Pour toute question d'ordre général, vous pouvez consulter le site du Gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

» Si vous souhaitez obtenir des informations, un numéro vert mis en place par le gouvernement répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, **24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.**

» Pour toute question d'ordre général, vous pouvez consulter le site du Gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site d'information du Ministère de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/cor>

» Points de situations en Ile de France de l'Agence Régionale de Santé : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-points-de-situation>

» Site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

En cas de symptômes de type "grippal", il est demandé de contacter le 15. Un médecin déterminera avec vous au téléphone la démarche à suivre à l'issue de votre échange.

Pour toute question relative au contenu de ce message, pour signaler toute apparition de symptômes du COVID-19 ou un test positif au COVID-19, écrivez à cabinet.president@uvsq.fr